

SNA News

Numéro 34
Juillet 2012

Un service d'information du groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA) publié par la DSNU

Les documents et comptes rendus de réunion de l'ISWGNA peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.asp>

Décisions de la Commission de statistique relatives à la comptabilité nationale Par la DSNU

La quarante-troisième session de la Commission de statistique s'est déroulée du 28 février au 2 mars 2012 à New York. Au titre du point 3 c) (« Comptabilité nationale »), la Commission a pris un certain nombre de décisions et a formulé des directives à l'adresse de la communauté statistique mondiale concernant le programme relatif à la comptabilité nationale. Elle a examiné le rapport des Amis de la Présidence sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 (document E/CN.3/2012/5) et le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (« ISWGNA ») (E/CN.3/2012/4).

En ce qui concerne les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993, la Commission a salué le rapport des Amis de la Présidence et a remercié le Bureau australien de la statistique et les autres pays du groupe pour leurs contributions. Elle a approuvé la conclusion du rapport : le manque d'appui politique et le manque de données économiques de base requises constituent les principaux obstacles à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (« SCN »). Ce deuxième obstacle pourrait être levé en remplaçant la mise en œuvre de la comptabilité nationale dans le contexte plus large du développement des statistiques économiques. La Commission a également approuvé les recommandations détaillées formulées pour les trois principes du programme de mise en œuvre global, à savoir l'adoption d'un cadre de planification nationale stratégique; la

coordination, le suivi et l'établissement de rapports; et l'amélioration des systèmes statistiques. Il a demandé à l'ISWGNA d'incorporer ces recommandations dans l'initiative mondiale visant à mettre en œuvre le SCN 2008 et les statistiques économiques connexes.

S'agissant de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (« SCN 2008 »), la Commission a exprimé son appréciation pour les activités des organisations internationales et régionales visant à faciliter la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes, et a noté l'intérêt de toutes les commissions régionales pour contribuer et participer plus activement aux travaux de l'ISWGNA. Elle a approuvé la proposition d'évaluation générale par l'ISWGNA de l'état d'avancement de la mise en œuvre par les États membres et de leurs besoins en termes d'assistance technique et de développement des capacités, et a convenu d'appuyer le mode de gestion du programme proposé par la rédaction de cadres de gestion stratégique nationaux et de programmes détaillés de mise en œuvre nationale. La Commission a apprécié la réalisation et l'état d'avancement d'un certain nombre de manuels, d'ouvrages et de notes d'orientation destinés à faciliter la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes. Elle a loué par ailleurs les progrès accomplis dans la traduction du SCN 2008 dans les langues officielles des Nations Unies et dans d'autres langues, et a exprimé sa gratitude aux institutions nationales et régionales qui ont participé au processus de traduction. Elle a reconnu l'importance de la

mise au point de matériel pédagogique et a salué l'établissement d'une base de connaissances spécialisée rassemblant des supports de formation en vue de la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes.

La Commission a approuvé le programme de travail du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale (« GCE ») et du Programme de travail du Groupe de l'ISWGNA relatif au développement de directives concernant la recherche-développement et aux services financiers; à l'établissement d'une comptabilité nationale trimestrielle et à la compilation des éléments de dépense du produit national brut; aux questions concernant le secteur des ménages, notamment la répartition du revenu des ménages et le bien-être; et au développement de définitions des structures de données nécessaires pour l'échange futur de données relatives aux comptes nationaux dans le cadre de l'initiative dénommée Échange de données et de métadonnées statistiques.

En outre, la Commission a pris note de l'initiative relative à l'établissement de comptes sectoriels et de bilans trimestriels dans le cadre du SCN 2008 et a demandé à l'ISWGNA de faire preuve de souplesse dans sa mise en œuvre.

La Commission a également pris note du parachèvement des Directives sur les statistiques économiques intégrées élaborées par les Amis de la présidence sous la direction du Bureau de statistique des États-Unis, et a reconnu que ces directives offrent une base solide pour l'établissement intégré de statistiques économiques de base en vue de faciliter la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes.

Le texte complet du rapport de la Commission de statistique (E/2012/24) et ses décisions relatives aux comptes nationaux peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc12/2012-Report-F.pdf>.

Réunion de coordination des Nations Unies relative à la mise en œuvre du SCN Par la DSNU

Dans le cadre de la 43^e session de la Commission de statistique, des représentants de la DSNU, des commissions régionales des Nations Unies (CEA, CEE-ONU, CEPALC, CESAP et CESAO), d'Eurostat, du Caricom et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) ont tenu une réunion de coordination relative à la mise en œuvre du SCN. Cette réunion a eu lieu le 25 février 2012 à New York.

La réunion avait pour but de favoriser la coordination aux niveaux international et régional en matière de mise en œuvre de la comptabilité nationale et de soutien aux programmes de statistiques économiques. Elle a offert un forum consultatif permettant d'assurer que ces programmes s'appuient sur une démarche commune et coordonnée. Les participants ont recherché les alignements de stratégies et de méthodes présentant le meilleur rapport qualité-coût pour faire progresser les initiatives mondiales et régionales dans la mise en œuvre nationale du

SCN 2008 et des statistiques économiques connexes.

Les participants ont apprécié le forum consultatif et ont exprimé la nécessité d'un dialogue et d'un échange d'informations plus permanents par des réunions de coordination régulières. Les commissions régionales, en particulier, ont recherché une coopération plus étroite avec le travail de l'ISWGNA et une participation plus suivie à ce travail. Ils ont demandé à être consultés sur les sujets abordés par l'ISWGNA et à ce que leurs avis (accord, désaccord ou remarques) soient transmis par la DSNU à l'ISWGNA.

Outre la discussion relative aux programmes de mise en œuvre pour le SCN 2008 et les statistiques économiques connexes, la réunion s'est également penchée sur la coordination des développements méthodologiques et des activités de formation dans la comptabilité économique, commerciale et environnementale.

Stratégies de mise en œuvre pour le SCN 2008 et les statistiques économiques connexes

Il a été convenu que la DSNU, en coopération avec les commissions régionales, mettrait la dernière main à un guide destiné à appuyer l'élaboration de plans stratégiques régionaux pour les pays qui n'ont pas encore défini de telles stratégies. Les directives s'appuient sur une autoévaluation structurée de l'adéquation du système statistique en tant que soutien au champ et au détail des comptes nationaux. La DSNU assurera avec les commissions régionales le suivi de leurs initiatives et de leurs activités pour l'organisation de visites dans les pays, la collecte d'informations à l'aide de questionnaires et d'autres modalités d'autoévaluation. Les commissions régionales ont fait valoir la nécessité d'un modèle flexible pour une évaluation stratégique d'un programme de statistiques économiques au niveau des pays.

La réunion a conclu que l'organisation et la gouvernance à l'échelle mondiale de la mise en œuvre du SCN pourraient être renforcées tant sur le plan de la gestion que de l'expertise. Le rôle de chef de file de l'ISWGNA dans le processus de mise en œuvre doit être renforcé et des partenariats doivent être noués, notamment avec les banques centrales et régionales. La nécessité d'accroître l'engagement et le soutien politiques pour la mise en œuvre des comptabilités nationales a été examinée. Les participants à la réunion ont estimé que les problèmes actuels, comme l'intégration (sous-)régionale, étaient des forces motivantes qui pourraient être mieux exploitées pour renforcer les activités de sensibilisation afin d'obtenir le soutien politique pour la mise en œuvre du SCN. Par ailleurs, le renforcement des statistiques économiques de base a été jugé important, dans la mesure où celles-ci permettraient la disponibilité et une meilleure comparabilité des statistiques macro-économiques. Par exemple, l'accent pourrait être mis sur les aspects des questions pertinentes pour les politiques, notamment des indices de prix harmonisés, pour les régions qui cherchent à établir une union monétaire. Les participants ont aussi envisagé de mobiliser le soutien en s'appuyant sur les résolutions existantes d'ECOSOC concernant le SCN 1993 et des mandats similaires pour la mise en œuvre du SCN.

Les participants à la réunion ont estimé que la rareté des ressources financières disponibles était un problème pour l'établissement de stratégies nationales de mise en œuvre réalistes et pour le soutien aux pays fournis par les organisations régionales et internationales. À cet égard, les commissions régionales ont insisté sur la nécessité du financement de ces activités par les programmes de comptes de l'ONU pour le développement.

Coordination du travail méthodologique et de la formation

Il a été convenu que la mise en œuvre du SCN devait être traitée comme un élément d'un programme plus vaste de développement des statistiques économiques et coordonnée avec les activités déjà en cours dans les domaines de la classification, des statistiques industrielles, de la comptabilité du commerce international et de l'économie environnementale. Les participants sont engagés dans leurs régions dans diverses activités dans le domaine de la comptabilité environnementale et de l'eau ainsi que dans l'établissement de statistiques commerciales.

Les participants ont convenu de communiquer les informations – et d'y donner accès – qui sont nécessaires pour une meilleure compréhension des activités menées actuellement par les participants en matière de développement méthodologique et de mise en œuvre de la comptabilité nationale. L'ECE établira la base de données des activités des commissions régionales et de la DSNU dans le domaine statistique en commençant par les domaines des statistiques économiques et des statistiques environnementales.

Il a été convenu que les divers manuels méthodologiques actuellement élaborés par les commissions régionales devaient avoir un caractère mondial et une portée et une applicabilité plus larges en incorporant des contributions externes. La DSNU collaborera avec les commissions régionales pour étudier ces possibilités en accordant la priorité aux manuels sur la mise en œuvre des comptes annuels de production et d'exploitation (y compris les tableaux d'entrées-sorties), au répertoire des entreprises, au secteur informel et à la production mondiale.

Les participants ont exprimé leur intérêt pour l'échange d'informations sur leurs programmes de formation et de renforcement

des capacités. La CEA partagera avec les participants le document décrivant un mécanisme à plus long terme pour la création de centres d'excellence. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est

déclaré intéressé par une collaboration à l'élaboration d'outils pédagogiques. La DSNU rassemblera les informations apportées par les participants concernant les initiatives dans le domaine de la formation.

7^{ème} réunion du Groupe consultatif d'experts Par la DSNU

Suite à la décision de la Commission de statistique des Nations Unies, le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale (GCE) a été rétabli conformément au mandat défini dans le Mandat et la gouvernance du Groupe de travail intersecrétariats (ISWGNA). Ce mandat stipule que l'AEG aidera l'ISWGNA à mettre au point les éléments du programme de mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale de 2008* (SCN 2008) et des statistiques économiques connexes et à résoudre les problèmes apparus dans les comptabilités nationales. Le GCE examinera ces problèmes par le biais de systèmes de communication électronique tels que l'Internet, la téléconférence et le courrier électronique, et tiendra également des réunions classiques chaque année ou selon que de besoin.

Dans ce contexte, la septième réunion du GCE a eu lieu à New York du 23 au 25 avril 2012. Elle avait pour principal objectif d'aboutir à un accord sur le programme de travail du GCE en présentant, en étudiant et en comprenant le contexte des questions à l'ordre du jour. Les questions suivantes ont été examinées :

- Mandat et programme de travail pour la période prenant fin en 2014
- Thèmes de recherche actuels et directives supplémentaires concernant la mise en œuvre du SCN 2008
- Examen du programme de recherche du SCN
- Examen des directives sur l'établissement de statistiques rédigées par des membres de l'ISWGNA
- Élaboration de matériel pédagogique sur le SNC
- Questions relatives à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale

- Travail en cours dans le mandat au sens large relatif à la comptabilité nationale

Le GCE a approuvé le mandat décrit dans le mandat et la gouvernance de l'ISWGNA et du GCE (le mandat peut être consulté à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/mandate.pdf>). Il a conclu que le rôle du GCE consiste à maintenir les concepts de base du Système de comptabilité nationale (SCN) et de fournir des directives sur les questions qui touchent à la mise en œuvre concrète des concepts du SCN. En ce qui concerne les procédures pour la modération des questions d'ordre conceptuel pour l'actualisation du SCN 2008, le GCE a approuvé l'ISWGNA dans sa décision de classification de ces questions, en particulier les décisions relatives à la classification d'une question en tant que clarification ou qu'interprétation. Il y a également eu un consensus général sur les procédures pour la coordination des manuels et du matériel pédagogique, et sur les procédures pour la clarification et l'actualisation du SCN 2008.

Le GCE a également approuvé le programme de travail de l'ISWGNA, tout en demandant que celui-ci fixe des priorités pour les questions figurant au programme de recherche, en attribuant un degré élevé de priorité aux questions d'ordre conceptuel découlant de la mise en œuvre du SCN (qu'elles figurent ou non au programme de recherche), en envisageant de présenter des informations plus concrètes sur les phases de la mise en œuvre du SCN et de prévoir éventuellement des outils plus novateurs pour appuyer la mise en œuvre du SCN sur le site Web du SCN. S'agissant des priorités, le GCE a également accordé une priorité élevée aux directives pratiques concernant l'application de questions nouvelles introduites dans le SCN 2008, comme la production mondiale, le retour sur investissement des fonds de pension et des fonds de placement, les taxes de stabilité, les biens fonciers, la recherche-développement, le passif des retraites et le SIFIM.

Les conclusions de la réunion du GCE peuvent être consultées sur le site Web du SCN abrité par la DSNU à l'adresse :

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2012/M7-5.PDF>.

Mondialisation et comptabilité nationale Par la CEE-ONU

Les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux

En 2007, la Conférence des statisticiens européens (CSE) a mis en place un Groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux. Ce groupe était invité à examiner la manière dont la mondialisation affecte les mesures des comptes nationaux et à mettre en évidence les domaines qui requerront une attention et des ressources accrues pour maintenir la qualité des comptes nationaux. Le rapport final du groupe d'experts a été adopté par la CSE en juin 2011 et publié en février 2012 par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sous le titre *Effets de la mondialisation sur les comptes nationaux* (ci-après : « Guide sur la mondialisation »). Le rapport soutient la mise en œuvre des nouvelles normes internationales en matière de mesure de la performance économique, à savoir le Système de comptabilité nationale 2008 (« SCN 2008 »), et la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (« BPM6 »).

Le guide fournit des directives exhaustives à la fois pour les producteurs de statistiques économiques et pour les utilisateurs des données à des fins d'analyse des politiques et de recherche. Il couvre un large ensemble de facteurs de mondialisation, du comportement des entreprises multinationales aux activités spécifiques des ménages. Des directives sont données sur la manière de produire des estimations nationales ou la manière d'améliorer les systèmes de collecte statistique en vue de maintenir la qualité des comptes.

Les chapitres du Guide sur la mondialisation sont regroupés en trois sections. La première est centrée sur les *entreprises multinationales* et sur la manière dont elles peuvent affecter la mesure du revenu dans l'économie nationale. Elle traite, par exemple, de la tarification de cession interne et des structures d'entreprise

complexes, de la mesure des investissements étrangers directs, et des transactions connexes de manière cohérente, ainsi que des entités ad hoc.

La deuxième section, sur *le commerce des biens et des services et la fabrication mondiale*, étudie plus en détail les aspects des activités et transactions mondialisées. Elle formule des recommandations en ce qui concerne l'enregistrement des biens expédiés à l'étranger pour transformation, des activités de négoce international, des transactions concernant les produits de la propriété intellectuelle, et du commerce de quasi-transit.

Un aspect important de la mondialisation est la possibilité pour les personnes de se déplacer vers d'autres pays et d'y travailler. La troisième section est dès lors consacrée aux *questions relatives aux ménages*. Ces chapitres traitent plus concrètement de la mesure du nombre de travailleurs étrangers, de leur rémunération et des flux de revenu connexes, de l'enregistrement des propriétés à l'étranger (secondes résidences), des transactions qui s'y rapportent et des défis liés au commerce électronique transfrontières.

Le *Guide sur la mondialisation* rassemble l'expérience de nombreux pays et fournit une multitude d'informations pour les responsables de l'établissement de la comptabilité nationale et de la balance des paiements. Il ne couvre toutefois pas tous les aspects de la mondialisation et, vu l'expérience limitée à ce jour en matière de mise en œuvre du SCN 2008 et du BPM6, il énumère un certain nombre de questions de recherche par rapport au nouveaux critères mondiaux en tant que priorités pour le travail futur. Ceci comprend les questions d'ordre conceptuel et de mesure liées à la fabrication mondiale, aux transactions internationales de produits de la propriété intellectuelle, aux recommandations pour la mise en œuvre du SCN 2008 concernant l'enregistrement des biens expédiés à l'étranger pour

transformation et pour le négoce international, et au traitement des entités ad hoc.

La version électronique du *Guide sur la mondialisation* est disponible en anglais sur le site Web de la CEE-ONU (www.unece.org/stats). Plus d'informations peuvent être obtenues et s'adressant à Tihomira Dimova (tihomira.dimova@unece.org).

Équipe spéciale sur la production mondiale

Dans le prolongement du guide sur les *Effets de la mondialisation sur les comptes nationaux*, le Bureau de la CSE a convenu en novembre 2011 de mettre sur pied une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives d'ordre conceptuel et pratique concernant les questions non résolues ayant trait à la production mondiale. Cette équipe spéciale ne doit dès lors pas se concentrer uniquement sur la fabrication mais aborder aussi les problèmes associés aux services et aux produits de la propriété intellectuelle. Les objectifs de l'équipe spéciale sont doubles. Le premier consiste à élaborer des directives sur les questions d'ordre conceptuel non résolues résultant du SCN 2008 et du BPM6 par rapport à la production mondiale. Le second consiste à élaborer de nouvelles directives sur les aspects de mise en œuvre. Dans ce contexte, le groupe de travail étudiera les pratiques existantes des pays par rapport aux différents types d'accords de production mondiale.

Le rapport de l'équipe spéciale traitera des questions suivantes :

La typologie des accords de production mondiale

Établir une typologie des accords de production mondiale définie en tant que processus (de production) interconnecté entre les pays qui débouche sur un produit et dans lequel une entité, généralement la principale, exerce un certain degré de contrôle sur le processus. Ces activités de production interconnectées sont généralement qualifiées de « chaînes d'approvisionnement mondiales » ou de « chaînes de valeur mondiales ».

Principes de propriété économique des biens

Clarification du principe d'enregistrement selon le changement de propriété économique, comme recommandé dans le SCN 2008 et dans le BPM6. Examen

du traitement des produits et des actifs au sein des accords de production mondiale, y compris l'enregistrement des stocks détenus à l'étranger, et des questions liées aux entreprises d'envergure mondiale et à leurs chaînes de production connexes.

Transferts de produits de la propriété intellectuelle

Examen de la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle (« PPI ») au sein des chaînes de valeur mondiales, en se concentrant sur deux problèmes essentiels : l'enregistrement des flux de PPI au sein des entreprises multinationales, et la manière de rendre correctement compte de la propriété et de l'utilisation de PPI dans les cas d'externalisation d'activités de production.

Entreprises multiterritoriales

Clarification des caractéristiques des entreprises multiterritoriales en tant que cas de figure particulier de la production mondiale, analyse de leurs pratiques comptables et étude des défis relatifs aux statistiques source et de la manière de scinder les activités des entreprises multiterritoriales entre les pays.

Négoce international de services

Dans le SCN 2008 et le BPM6, l'hypothèse sous-jacente est que le négoce international s'applique uniquement aux marchandises, alors que, dans les versions antérieures du BPM, le négoce international est abordé dans le contexte à la fois des marchandises et des services. Le négoce international de services sera dès lors examiné plus en détail, y compris les arguments éventuels qui plaident en faveur de son incorporation dans les manuels actuels ou dans les prochaines éditions du SCN et du BPM.

Commerce de quasi-transit

Examen des questions de mesure statistique associées au commerce de quasi-transit et aux phénomènes similaires. Il a été démontré que le commerce de quasi-transit, qui se produit lorsqu'une entité non résidente déclare des importations et des exportations de marchandises, produisait d'importantes distorsions dans les données de certains pays de l'Union européenne; au niveau mondial, la discordance entre le total des exportations et des importations de

marchandises est partiellement imputable au commerce de quasi-transit.

Enregistrement des importations et des exportations de marchandises sur la base du transfert de propriété

Examen des questions de mesure et d'ordre conceptuel par rapport à l'enregistrement des importations et des exportations de marchandises sur la base de transfert de propriété, comme le recommandent le SCN 2008 et le BPM6, l'accent étant mis sur le traitement des marchandises expédiées à l'étranger pour transformation et sur les problèmes liés à la conception d'enquêtes adaptées auprès des entreprises.

Enregistrement de la production à l'étranger

Formulation de recommandations sur la manière de rendre compte de la production à l'étranger dans les enquêtes auprès des entreprises. Là où les entreprises interrogées étaient précédemment invitées à signaler le chiffre d'affaires correspondant à l'économie nationale, des changements dans les questionnaires seront nécessaires pour rendre correctement compte de la production ou du chiffre d'affaires à l'étranger afin de se conformer aux directives du SCN 2008.

Unités traitant de cas importants et complexes

Décrire, documents à l'appui, les méthodes différentes et les meilleures pratiques d'unités traitant de cas importants qui ont été créées au sein de certains bureaux nationaux de statistique. Outre les techniques d'observation et les analyses de données (sur

mesure), les stratégies de communication efficaces avec les représentants d'entreprises multinationales et les compétences requises du personnel dans ces unités seront également analysées.

Commerce en valeur ajoutée

Établissement de meilleures estimations des flux commerciaux bilatéraux de biens et de services et établissement de tableaux d'entrées-sorties rendant mieux compte des réseaux internationaux de production. Ce travail sera relié à celui sur le commerce en valeur ajoutée mené par l'OCDE et l'OMC.

Le rapport final de l'équipe spéciale doit être soumis au début de 2014 et diffusé pour consultation aux pays et organisations avant d'être présenté pour approbation à la session plénière de la CSE en juin 2014. Des rapports d'activité seront distribués pour consultation à l'ISWGNA, au Comité de la balance des paiements et aux groupes de travail de l'OCDE sur la comptabilité nationale et le commerce international.

L'équipe spéciale est constituée de représentants des Pays-Bas (présidence jusqu'en août 2012), du Canada, de la Finlande, de l'Irlande (présidence à partir d'août 2012), d'Israël, de l'Italie, du Mexique, de la Norvège, de la Suède, des États-Unis, d'Eurostat, du FMI, de l'OCDE, de l'OMC, de la DSNU et de la CEE-ONU. Plus d'informations sur le travail de l'équipe spéciale peuvent être obtenues en prenant contact avec Michael Connolly (michael.connolly@csso.ie) ou Tihomira Dimova (tihomira.dimova@unece.org).

Modèles pour des ensembles minimaux de comptes sectoriels et de bilans comparables sur le plan international

Par Manik Shrestha

En novembre 2009, les ministres des finances du G-20 ainsi que les gouverneurs des Banques centrales ont adopté 20 recommandations visant à combler les lacunes en matière de données soulignées dans un rapport sur la crise financière et les lacunes en matière d'informations (consultable à l'adresse <http://www.imf.org/external/np/g20/pdf/10290>

[9.pdf](#)) établi par le personnel du Secrétariat du Conseil de stabilité financière et du Fonds monétaire international (FMI). La recommandation 15 prône le développement d'« une stratégie visant à encourager la compilation et la diffusion des données sur la méthode d'établissement de bilans, les flux de fonds ainsi que les données sectorielles de

manière plus générale, en commençant par les économies du G-20 ».

La recommandation 15 a pour objectif d'élargir la diffusion et la communication de comptes sectoriels annuels et trimestriels détaillés comparables sur le plan international par les économies du G-20 et les économies avancées qui ne font pas partie du G-20. Cet élargissement impliquerait l'amélioration de l'établissement de comptes sectoriels quant à leur caractère détaillé (détails par sous-secteurs et par actifs), le comblement des lacunes en matière de données, et la ventilation des actifs et des flux financiers selon leur origine et leur destination. Un Groupe de travail sur les comptes sectoriels a été créé sous les auspices du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières. Ce groupe de travail comprend la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, Eurostat, le FMI (présidence), l'OCDE et l'Organisation des Nations Unies.

Une étape importante dans le progrès du travail relatif à la mise en œuvre de la recommandation 15 est l'établissement d'un modèle pour un ensemble minimal de comptes sectoriels et de bilans annuels et trimestriels comparables sur le plan international, mis au point dans le cadre d'un processus de consultation à l'échelle mondiale sous la supervision du FMI. Ce processus a connu diverses phases, comme suit :

- Au début de 2010, le FMI a évalué la disponibilité globale et les pratiques actuelles en matière de diffusion de comptes sectoriels et de bilans dans les économies du G-20 et les économies avancées qui ne font pas partie du G-20.
- Une conférence conjointe du FMI et de l'OCDE sur le thème *Strengthening Sectoral Position and Flow Data in the Macroeconomic Accounts* (renforcer la position et les flux de données sectoriels dans les comptes macroéconomiques) a eu lieu au siège du FMI du 28 février au 2 mars 2011¹. La conférence a fourni des

¹ Les documents présentés à la conférence et le rapport succinct sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/seminars/eng/2011/sta/index.htm>.

indications quant à la manière d'établir un ensemble minimal de comptes sectoriels et de bilans comparables sur le plan international (modèle) ainsi que pour les calendriers et les priorités spécifiques pour la mise en œuvre.

- Lors d'une réunion ultérieure du Groupe de travail sur les comptes sectoriels (Paris, 12 et 13 septembre 2011), il a été question de la voie à suivre, notamment de la nécessité d'une collaboration internationale en vue de mettre en œuvre le travail relatif aux comptes sectoriels, et un accord a été trouvé concernant les modèles pour la communication des données. En avril 2012, lors d'une réunion du Groupe de travail sur les comptes sectoriels, un accord a été conclu en ce qui concerne le parachèvement et la finalisation des modèles.
- En outre, les modèles, à divers stades de leur élaboration, ont été examinés dans le cadre de la Conférence des hauts responsables du G-20 relative à l'Initiative visant les lacunes statistiques du Groupe des vingt tenue les 30 et 31 mars 2011 au siège du FMI à Washington D.C.; à la session commune du Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques financières et du Groupe de travail de l'OCDE sur la comptabilité nationale, du 24 au 28 octobre 2011 à Paris; et à la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, du 21 au 23 avril 2012 à New York.
- Les modèles, à présent finalisés, ont été publiés sur le site Web de la conférence FMI-OCDE (<http://www.imf.org/external/np/sta/templates/sectacct/index.htm>). Un lien est également fourni sur le site Web du SNC abrité par la DSNU (<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/imp.asp>).

Les modèles fixent la portée des comptes sectoriels et des bilans et fournissent une base pour les initiatives coordonnées au niveau international en vue de produire et de diffuser des comptes sectoriels comparables au plan international. Les modèles incluent des directives pour des classifications en quatre

parties majeures : a) les ventilations minimales par secteur et sous-secteur; b) les ventilations des transactions des comptes financiers (comptes courants et de capital); c) la classification des instruments financiers (et notamment la dette résiduelle à terme ainsi que la composition en devises); et d) la classification des actifs non financiers. Si les comptes non financiers et la consolidation des éléments d'actif et de passif doivent être établis trimestriellement (avec un décalage maximal d'un trimestre), les encours d'actifs non financiers doivent eux être établis annuellement (avec un décalage maximal de neuf mois).

La recommandation 15 souligne aussi l'importance de disposer de données sur les positions financières et les flux de fonds indiquant leur origine et leur destination (souvent qualifiés de « flux financiers »), en particulier parce qu'il est nécessaire, comme l'a montré la récente crise mondiale, de comprendre l'interconnexion financière entre les secteurs d'une économie et entre ces secteurs et le reste du monde. L'établissement de telles données nécessitera plus de ressources et des efforts suivis de collecte des données. L'on s'accorde toutefois pour dire que l'élaboration de ces données doit être recherchée à moyen terme, s'agissant de postes privilégiés.

La création de comptes sectoriels, de bilans et de flux financiers dans le cadre du SCN 2008 constitue un cadre général pour les données sur la balance de paiements ainsi que sur les positions d'investissement internationales, les statistiques sur les valeurs mobilières, les statistiques de finances publiques et les statistiques monétaires. Les travaux convenus sur les comptes sectoriels seront intégrés autant que possible dans l'application du SCN 2008. De nombreuses économies s'emploient à mettre en œuvre le SCN 2008 d'ici à 2014. La coordination des activités de mise en œuvre par les organismes internationaux est importante pour appuyer l'établissement de comptes sectoriels et de bilans et, à cette fin, les membres du Groupe de travail s'efforcent d'intégrer la coordination et la collaboration dans leurs activités d'information, de formation et d'assistance technique.

Les tableaux ci-dessous fournissent un cadre pour les classifications minimales pour les modèles de comptes courant et de capital trimestriels (tableau 1), pour les encours et les transactions trimestriels des éléments d'actif et de passif financiers (tableau 2), et pour les encours annuels d'actifs non financiers (tableau 3).

Table 1: Current and Capital Accounts: Sectors and Transactions (Quarterly, with timeliness of one quarter)

		Total economy		Non-financial corporations		Financial corporations				General government	Households and NPISHs	Rest of the World
		\$1	\$11	\$11001	\$12	Monetary financial institutions \$121+\$122+\$123	Insurance corporations and pension funds \$128+\$129	Other financial corporations \$124+\$125+\$126+\$127	Of which: Public financial corporations \$12001			
P.6 (for S2)	Exports of goods and services											
P.7 (for S2)	Imports of goods and services											
B.1g	Value added, gross / Gross domestic product											
D.1	Compensation of employees											
B.2g+B.3g	Operating surplus, gross and Mixed income, gross											
D.2	Taxes on production and imports											
	Of which:											
D.21 (for S1)	Taxes on products											
D.29	Other taxes on production											
D.3	Subsidies											
	Of which:											
D.31 (for S1)	-Subsidies on products											
D.39	-Other subsidies on production											
D.4	Property income											
	Of which:											
D.41	Interest											
D.4N	Property income other than interest											
D.41g	Total interest before FISIM allocation											
B.5g	Balance of primary incomes, gross / National income, gross											
D.5	Current taxes on income, wealth, etc											
D.61	Net social contributions											
D.62	Social benefits other than social transfers in kind											
D.63	Social transfers in kind											
D.7	Other current transfers											
	Of which:											
D.71	Net non-life insurance premiums											
D.72	Non-life insurance claims											
D.7N	Other Current transfers, not elsewhere specified											
B.6g	Disposable income, gross											
D.8	Adjustment for the change in pension entitlements											
P.3	Final consumption expenditure											
	Of which:											
P.31	Individual consumption expenditure											
P.32	Collective consumption expenditure											
B.8g	Saving, gross											
D.9	Capital Transfers											
	Of which:											
D.91	Capital Taxes											
D.9N	Investment Grants and other capital transfers											
P.5g	Gross capital formation											
	Of which:											
P.51g	Gross fixed capital formation											
P.52+P53	Changes in inventories and acquisition less disposals of valuables											
P.51c	Consumption of fixed capital											
NP	Acquisitions less disposals of non-produced assets											
B.9	Net lending (+)/Net borrowing (-)											

= Minimum
 = Encouraged

Table 2: Financial Stocks and Flows: Sectors and Instruments (Quarterly, with timeliness of one quarter)

	Total Economy		Non-financial corporations		Financial corporations											General government		Households and NPISHs		Rest of the World			
	\$1	\$11	Of which: Public non-financial corporations \$11001	\$12	Monetary financial institutions			Insurance corp. and pension funds		Other financial corporations					Of which: Public financial corporations \$12001	Total \$13	Of which: Social Security Funds \$1314	Total \$14+\$15	Households \$14		NPISHs \$15		
					Total \$121+\$122+\$123	Central bank \$121	Other deposit-taking corporations \$122	Money-market funds \$123	Total \$128+\$129	Insurance corporations \$128	Pension funds \$129	Total \$124+\$125+\$126+\$127	Non-MMF investment funds \$124	Other financial Intermediaries except Insurance corporations and pension funds \$125								Financial Auxiliaries \$126	Captive financial institutions and money lenders \$127
F1 Monetary gold and SDRs																							
F11 Monetary gold																							
F12 SDRs																							
F2 Currency and deposits																							
Of which: Domestic currency																							
F21 Currency																							
F22 Transferable deposits																							
F221 Interbank positions																							
F229 Other transferable deposits																							
F29 Other deposits																							
F3 Debt securities																							
Of which: Domestic currency																							
F31 Short-term																							
F32 Long-term																							
With remaining maturity of one year and less																							
With remaining maturity of more than a year																							
F4 Loans																							
Of which: Domestic currency																							
F41 Short-term																							
F42 Long-term																							
With remaining maturity of one year and less																							
With remaining maturity of more than a year																							
F5 Equity and investment fund shares																							
F51 Equity																							
F511 Listed shares																							
F512 Unlisted shares																							
F519 Other equity																							
F52 Investment fund shares/units																							
F521 Money market fund shares/units																							
F522 Non MMF investment fund shares/units																							
F6 Insurance, pension and standardized guarantee schemes																							
F61 Non-life insurance technical reserves																							
F62 Life insurance and annuity entitlements																							
F63+F64+F65 Retirement entitlements																							
F63 Pension entitlements																							
F64 Claim of pension fund on pension managers																							
F65 Entitlements to non-pension benefits																							
F66 Provisions for calls under standardized guarantees																							
F7 Financial derivatives and employee stock options																							
F71 Financial derivatives																							
F711 Options																							
F712 Forwards																							
F72 Employee stock options																							
F8 Other accounts receivable/payable																							
Of which: Domestic currency																							
F81 Trade credits and advances																							
F89 Other accounts receivable/payable																							

 = Minimum
 = Encouraged

Table 3: Stocks of Non-Financial Assets: Sectors and Asset Types (Annual, with timeliness of nine months)

	Total economy	Non-financial corporations		Financial corporations				General government	Households and NPISHs	Rest of the World	
			Of which: Public non-financial corporations	Monetary financial institutions	Insurance corporations and pension funds	Other financial corporations	Of which: Public financial corporations				
	S1	S11	S11001	S12	S121+S122+S123	S128+S129	S124+S125+S1265+S127	S12001	S13	S14+S15	S2
AN1 Produced non-financial assets											
AN11 Fixed assets of which,											
AN111 Dwellings											
AN112 Other buildings and structures											
AN12 Inventories											
AN13 Valuables											
AN2 Non-produced non-financial assets											
AN21 Natural resources											
of which,											
AN211 Land											
of which,											
AN. 2111 Land underlying buildings and structures											
AN212 Mineral and energy reserves											
AN22 Contracts, leases and licenses											
AN23 Goodwill and marketing assets											

= Minimum
 = Encouraged

RÉUNIONS ET SÉMINAIRES

10-14 septembre 2012 : cours sur les bilans et les comptes d'accumulation
Institut commun de Vienne, Autriche

15 septembre 2012 : cours de formation régional (avancé) sur le SCN 2008
Séoul, République de Corée

18-19 septembre 2012 : séminaire international sur la mise en œuvre du SCN en Asie et dans la
région du Pacifique et ses défis
Séoul, République de Corée

14-17 octobre 2012 : atelier de formation sur le Système de comptabilité nationale pour les pays
membres de l'OCE
Téhéran, Iran

22 octobre-2 novembre 2012 : cours sur les statistiques de la comptabilité nationale à l'Institut
commun de Vienne
Institut commun de Vienne, Autriche

12-23 novembre 2012 : cours sur les statistiques de comptes nationaux trimestriels
Institut multilatéral d'Afrique, Tunisie

26-28 novembre 2012 : formation sur les pensions et l'assurance du SEC 2010,
Luxembourg

3-7 décembre 2012 : atelier sur la comptabilité nationale trimestrielle,
Thaïlande

Note de la rédaction

Le bulletin SNA News and Notes est un service d'information semestriel de l'ISWGNA fourni par la Division de statistique des Nations unies (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres ou de certains membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, Nations Unies et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, français, russe et espagnol) et est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snaneews.asp>

Suite à l'achèvement du SCN 2008, il a été nécessaire d'actualiser le site Web de l'ISWGNA. Le site Web actualisé comprend à présent, outre des informations sur les activités de l'ISWGNA, une plateforme pour le suivi de la mise en œuvre du SCN, assortie de liens vers les programmes de travail des membres de l'ISWGNA et des commissions régionales; des informations sur le programme de recherche du SCN; et les activités du GCE. Le site Web est accessible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.asp>. Une copie interrogeable au format pdf du SCN 2008 et des versions antérieures du SCN est disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: DSNU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél.: +1-212-963-4859, fax: +1-212-963-1374, e-mail: sna@un.org
